Image not found or type unknown

démission et demande de DIF refusée

Par **sebval**, le **19/03/2011** à **10:06**

Bonjour,
j'ai envoyé ma démission par lettre recommandée avec AR le 31 janvier 2011 en disant : "cette démission prendra effet à la date du 30 avril 2011, après respect du préavis de 3 mois prévu par mon contrat de travail. Cependant, je souhaiterais que nous puissions trouver un accord sur une réduction de la durée de mon préavis".
Ensuite le 18 février, j'ai fait une demande de DIF avec les dates de formation en avril 2011, car mon employeur m'a dit de plutôt les prévoir en avril.
Après m'avoir dit verbalement que je pouvais réserver mes dates de formation, mon employeur vient finalement de m'envoyer 2 lettres recommandées: l'une qu'il est d'accord de réduire mon préavis au 31 mars (sans que ceci fasse l'objet d'un accord écrit de ma part). Et l'autre lettre est le refus de ma demande de DIF, pour le motif que ma formation démarre après la fin du préavis (vu qu'il a été réduit à ma demande, pour rappel, sans date dans mon courrier).
Puis-je contester la réduction de péavis, de façon à obtenir la formation.
Quelles sont les solutions ?
Merci pour votre Réponse.
Cordialement

Par **P.M.**, le **19/03/2011** à **10:46**

Bonjour,
Puisque vous avez souhaité que le préavis soit raccourci, je vous conseillerais éventuellement si possible de demander par lettre recommandée avec AR que l'action de formation débute avant le 31 mars...

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés